

# BOURSES DE COLLEGE – 2024-2025

Brest, le 9 septembre 2024



La campagne des bourses 2024/2025 est ouverte.

collège  
Anna Marly  
académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

**Attention** : tous les élèves qui souhaitent bénéficier d'une bourse à la rentrée 2024-2025 doivent **DEPOSER** obligatoirement une demande de bourse, Y COMPRIS LES ELEVES DEJA BOURSIERS

Les bourses sont attribuées aux familles dont les revenus de **2023 (Avis d'imposition 2024)** ne dépassent pas un certain plafond (voir barème au verso de ce document).

Trois possibilités pour demander un dossier de bourses (Cf. document joint) :

1 – Demandes automatisées (feuille blanche remise avec le dossier d'inscription)

2 - Demande Téléservice : **Portail Scolarité-Services (Depuis Educonnect ou FranceConnect)**

3 – Demande format papier dossier à retirer au Service Gestion du Collège et à déposer avant le **Vendredi 11 octobre 2024**

Téléphone  
02 98 80 43 93

Télécopie  
02 98 46 71 28

Mél.  
Ce.0291661y  
@ac-rennes.fr

8, rue Jules Lesven

29200 Brest

Site internet  
de l'académie de rennes  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

Vous voudrez bien retourner le coupon joint ci-dessous au professeur principal **pour le Lundi 16 septembre 2024**, afin de préparer les dossiers pour les familles concernées.

**Le dossier est :**

**1°) à retirer au Service Gestion du Collège à partir du Mardi 17 septembre 2024 (par l'élève ou sa famille) et à retourner dûment complété.**

**2°) ou à télécharger à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de ma considération distinguée.



✂

**OBJET** : Bourses 2024-2025

**Coupon à compléter et à remettre au professeur principal même si vous ne demandez pas de dossier de bourses pour le 16 septembre 2024**

Mr/Mme ..... Père/Mère/Responsable Légal

de l'élève : NOM : ..... Prénom : .....

Classe : .....

certifie(nt) avoir pris connaissance des informations concernant les bourses de collège.

Avoir pris connaissance du courrier et confirme avoir donné son consentement dans le cadre des demandes de bourses automatisées lors de l'inscription de l'enfant

Avoir pris connaissance du courrier et confirme avoir effectué une demande en ligne (Téléservice)

Avoir pris connaissance du courrier et demande un dossier de bourses papier

Avoir pris connaissance du courrier et ne demande pas de dossier de bourses

Avoir pris note de la date limite de dépôt de la demande de bourses, fixée au 17 octobre 2024

Signature du responsable :



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**

**BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE**

**Année Scolaire 2024-2025**

Barème d'attribution des bourses de collège 2024-2025

Année de référence des revenus : 2023

<b>Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023</b>			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	17 927	9 691	3 419
2	22 064	11 928	4 208
3	26 201	14 164	4 997
4	30 338	16 401	5 786
5	34 476	18 637	6 576
6	38 613	20 873	7 365
7	42 750	23 110	8 154
8 ou plus	46 886	25 346	8 943
Montant annuel de la bourse	<b>114 €</b>	<b>315 €</b>	<b>495 €</b>

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €
--	-------	-------	-------



# Bourse de collège Rentrée 2024/2025

Dans le cadre de la campagne de bourse, qui se déroulera du 1er septembre au jeudi 17 d'octobre, le décret n° 2024-306 du 3 avril 2024 introduit l'harmonisation des modalités d'attribution des bourses de collège et de lycée, ce qui se traduit par la suppression de la tacite reconduction de la bourse et du traitement d'actualisation des données fiscales, remplacé par le traitement d'examen automatique du droit à bourse.

**ATTENTION :** tous les élèves qui souhaitent bénéficier d'une bourse à la rentrée 2024-2025 **DEVRONT DÉPOSER** obligatoirement une demande de bourse, **Y COMPRIS LES ÉLÈVES DÉJÀ BOURSIERS.**



Simulateur de bourse, accessible à l'adresse suivante :  
<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

Je sais tout de suite si l'élève a droit à une bourse et je connais le montant de la bourse.

## DEROULEMENT DE LA DEMANDE

**Attention :** **JE PEUX FAIRE LA DEMANDE DE BOURSE SI** j'ai la charge effective et permanente de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je le déclare fiscalement.

- 1) Si votre enfant intègre un collège privé à la rentrée 2024-2025, vous devez déposer une nouvelle demande de bourse **format papier**. En effet, les collèges privés ne sont pas concernés par l'automatisation des demandes de bourse, ce dispositif se limitant cette année aux établissements publics.
  - ☞ **Demande format papier (nouveau formulaire simplifié), du 1er septembre au 17 octobre 2024.**
- 2) Si votre enfant intègre un collège public à la rentrée 2024-2025, vous devez déposer une nouvelle demande de bourse via l'un des 3 dispositifs suivants :

### 1-Demandes automatisées

**Avantage :** consentement conservé tout au long de la scolarité de l'élève, de la 6ème à la terminale - droit à bourse examiné automatiquement chaque année.

- ☞ Recueil, au stade de l'inscription de l'élève ou de la réinscription des informations d'état civil élargie du demandeur de la bourse et de son consentement à la récupération des données fiscales des personnes :
- **Période juin-juillet :** lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant dans EduConnect (télé-inscription en juin / juillet ou encart de la fiche d'inscription papier).
- **Rentrée scolaire :** lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant, inscription format papier uniquement, du 1er septembre au 17 octobre 2024, la télé-inscription n'est pas accessible à la rentrée.
- **Éléments nécessaires :**
  - Le demandeur doit avoir un compte EduConnect.

### 2-Demande téléservice

**Attention :** demande valable pour une année scolaire.

- **Période :** du 1er septembre au 17 octobre 2024 ; demande à faire en ligne à la rentrée dans EduConnect
- **Éléments nécessaires :**
  - Le demandeur doit avoir un compte EduConnect et un justificatif de revenus qui mentionne son identifiant fiscal (avis d'imposition ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal).

### 3-Demande format papier

**Attention :** demande valable pour une année scolaire.

- **Période :** du 1er septembre au 17 octobre 2024.
- **Éléments nécessaires :**
  - Le demandeur de la bourse doit compléter à la rentrée un dossier papier et y joindre un justificatif de revenus qui mentionne son identifiant fiscal (avis d'imposition ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal).

### Dispositions communes aux trois types de demandes

- **Concubinage :** les données d'état civil élargies (demandes automatisées) ou les numéros fiscaux des deux concubins sont requis même si le concubin n'est pas le parent de l'élève candidat boursier (notion de ménage).
- **Résidence alternée :** seules les données du parent présentant la demande sont requises (et celles de son éventuel(le) concubin(e)).
- **Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :**
- **Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition :** l'attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge et le justificatif du changement de résidence de l'élève.
- **Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle :** la copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF OU une copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF.
- **En cas de changement de situation en 2024 :** une attestation de paiement de la CAF et un justificatif selon votre nouvelle situation
- **En cas de séparation / divorce :** Ordonnance de non-conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation ;
- **En cas de décès :** Acte de décès.





# ÉduConnect

Activez votre compte **ÉduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

## À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder **portail Scolarité Services** et aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



### Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants ;
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

### Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée ;
- au **livret scolaire** de vos enfants ;
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

## DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceteleservices.education.gouv.fr](http://assistanceteleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du **lundi au vendredi de 8 h à 20 h**  
et le **samedi de 8 h à 12 h** (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)



# COMMENT DEMANDER UNE BOURSE NATIONALE ?

## DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre 2024**

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

## LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis  
d'imposition 2024  
sur les revenus 2023  
et celui de mon  
concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe  
→ de mon compte ÉduConnect  
ou  
→ mes codes pour me connecter  
via FranceConnect



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

Plus d'informations au verso

## LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1** Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) grâce à mon compte ÉduConnect ou à FranceConnect  
Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- 2** Je fais une demande pour :
  - mon enfant qui rentre en collège public ou en lycée public à la rentrée 2024 ;
  - mon enfant, qu'il soit boursier ou non en 2023-2024, et déjà scolarisé en collège public ou en lycée public.En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même établissement.
- 3** Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee](https://education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.